

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1115

présenté par

Mme Morel, Mme Métayer, M. Fait, M. Martineau, Mme Brocard, Mme Desjonquères,
M. Cosson, M. Ott, Mme Piron, M. Lecamp, M. Latombe, Mme Gatel, M. Vuibert et M. Lamirault

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 1ER A, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.